

Précédent dangereux ! Vous avez dit "précédent dangereux" ?

31 août 2014



Karim MOHSEN

Dans un monde de plus en plus parano, chaque jour apporte son lot de surprises et de...confirmations. Les événements en Irak, en Syrie, en Libye et aussi en Ukraine nous en apportent un témoignage au quotidien. Et c'est encore la chancelière allemande, Angela Merkel, qui semble, de loin, décrocher la timbale, qui est revenue, lors de sa visite, samedi dernier à Kiev, sur la crise ukrainienne et singulièrement sur le cas de la Crimée.

Cas dont elle fait une lecture discrétionnaire qui omet, intentionnellement ou par méconnaissance, des faits pour mettre en exergue d'autres. C'est ainsi que la dirigeante allemande estima que la scission de la Crimée est un « dangereux précédent ». Mme Merkel expliqua de la sorte que sa visite à Kiev consistait à signifier que « l'intégrité territoriale de l'Ukraine est l'un des objectifs essentiels de la politique allemande », dénonçant ainsi « l'annexion » de la péninsule ukrainienne de « Crimée (...) par Moscou que l'Europe ne pourra », selon elle, « jamais reconnaître pour ne pas créer un dangereux précédent ».

En fait, cela ne manque pas de sel quand c'est la chancelière allemande qui exprime cette incongruité, s'inquiétant de l'intégrité de l'Ukraine quand elle a fait fi de celle de la Serbie. Les faits sont têtus et l'histoire en témoigne. En 2008, l'Allemagne a été le premier pays à reconnaître l'« indépendance » autoproclamée du Kosovo. Le Kosovo, une province historiquement berceau de la civilisation serbe. On a argué que la majorité de la population du Kosovo, d'origine albanaise, était opprimée par Belgrade. C'est un fait. Cela ne légitime, ni ne justifie, en aucun cas, l'atteinte à l'intégrité territoriale de la Serbie ainsi piétinée par Berlin – qui entraîna une bonne partie de l'Union européenne dans la reconnaissance de cette entité – qui s'alarme quant à la menace sur l'intégrité de l'Ukraine. Or, ici également, l'histoire témoigne. La presqu'île de Crimée a été, durant des siècles, un territoire russe, jusqu'à cette fatidique année 1954 quand, le maître du Kremlin, Nikita Khrouchtchev, tout-puissant secrétaire général du PCUS, décida de faire cadeau de la presqu'île de la mer Noire à son pays d'origine : l'Ukraine. On peut subodorer que la chancelière allemande ne peut ignorer l'histoire ancienne et récente de l'Europe et les diverses guerres qui ont bouleversé sa géopolitique au long des siècles. Ceci posé, notons néanmoins que la population de Crimée – on peut supposer que Mme la chancelière ne peut ne pas le savoir – est à 95% d'origine russe. Ainsi, ce qui semble légitime pour les Albanais du Kosovo, ne le serait pas pour les Russes de Crimée « ukrainisés » depuis 60 ans. Et puis une contre-vérité : la Russie n'a pas annexé la Crimée, c'est le peuple de la presqu'île qui, par référendum, demanda son rattachement à son pays d'origine.

Maintenant que l'Europe estime ce référendum « nul et non avenu », c'est, semble-t-il, son problème. Or, cet impératif de la démocratie et des droits de l'homme qu'est le « choix populaire » semble de peu de poids dès lors qu'il ne va pas dans le sens « voulu » pour ceux qui tracent les « lignes rouges » pour le monde.

En 2006, il y eut dans les territoires palestiniens, la consultation la plus transparente jamais organisée dans le Monde arabe. Cela importe peu pour ceux qui donnent le « la » accordant aux uns ce qu'ils refusent aux autres. Et le peuple palestinien a « mal voté », n'est-ce pas ?

Or, en Crimée, il y eut un référendum. Ce qui n'a pas été le cas au Kosovo où le peuple albanophone n'a pas été invité à dire ce qu'il voulait (même si au final, il aurait, sans doute opté pour l'indépendance). Or, cet acte démocratique dont l'Occident ne cesse de nous rebattre les oreilles n'a pas eu lieu au Kosovo. Alors, relativisons, s'il vous plaît, car si « dangereux précédent » il y a, c'est bien celui de la reconnaissance du Kosovo en tant qu'Etat « indépendant », ouvrant la boîte de Pandore que l'Europe n'arrive pas à fermer, ou n'est plus en mesure de le faire.

Quelle que soit la langue dans laquelle elle est exprimée, l'idée, a fortiori, de démocratie et de droits de l'homme, doit avoir la même signification et ne peut faire l'objet d'une lecture arbitraire dès lors qu'elle sert ou non certains desseins. Nous en avons brièvement formulé deux exemples patents : le Kosovo et la Crimée pour lesquels la position allemande est loin d'être nette, marquée par un parti pris incontestable. Berlin reconnaît au peuple albanophone du Kosovo, ce qu'elle dénie au peuple russophone de Crimée. CQFD !

Karim MOHSEN

»» <http://www.lexpressiondz.com/edito/200899-precedent-dangereux-vous-ave...>